

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2025

PLUSIEURS MESURES DE JUSTICE POUR LIMITER LES FRAIS BANCAIRES INJUSTES -
(N° 1851)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 52

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« copiée-collée sur celle du groupe GDR ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI proposent cet intitulé pour qualifier précisément la démarche du RN : une opération de communication basée sur un copier-coller, qui contredit l'orientation réelle de ce parti.

Ce texte est effectivement un copier-coller intégral de la PPL GDR issue du travail en commission ce printemps. Le RN n'y a apporté aucune modification, aucune amélioration, aucun enrichissement. Il l'a simplement recopié pour sa niche.

Pour ensuite discrètement désosés des amendements pour la vider de son contenu.

Mais le plus grave n'est pas cette paresse législative. Le plus grave est l'hypocrisie politique qu'elle révèle.

Car le RN s'oppose en réalité à toute mesure de justice fiscale et sociale. Ses votes en commission du PLF 2026 en sont la démonstration éclatante.

Le RN refuse de taxer les plus riches.

La réforme de l'héritage pour le rendre plus progressif et augmenter uniquement l'imposition des 10% les plus riches ? Pour le RN c'est non.

Augmenter le taux de la contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises pour la rendre ne serait-ce qu'identique à celle de l'année dernière ? Pour le RN c'est non.

Instaurer la progressivité de l'impôt sur les sociétés pour que les petits payent petits et que les gros payent gros ? Pour le RN c'est non.

Taxer les superprofits des grandes entreprises, dont ceux des banques. Pour le RN c'est non.

Il refuse toute contribution exceptionnelle des ménages les plus aisés. Il refuse les mesures de régulation du capital.

En parallèle, le RN vote régulièrement pour des mesures de baisse de la dépense publique qui frappent les services publics dont dépendent les classes populaires. Il soutient les politiques d'austérité pour les hôpitaux, les écoles, les services sociaux.

Le RN a un programme économique libéral, favorable aux intérêts des ultras-riches, hostile aux travailleurs. Mais il essaie de le masquer par des opérations de communication comme cette PPL copiée-collée.

L'intitulé que nous proposons a le mérite de dire la vérité. Il rappelle que ce texte est un copier-coller et que le RN s'oppose dans les faits à toute justice fiscale et sociale réelle.